

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3929

18 décembre 2014

### SOMMAIRE

2XL Initiative S.A. ....	188547	Sword Group SE .....	188546
Alison Holdco S.à r.l. ....	188557	Tahoma Participations .....	188549
Alison Luxco S.à r.l. ....	188557	Telco Investments Europe S.à r.l. ....	188549
Alison Luxco S.à r.l. ....	188551	Terrasur S.A. ....	188549
Anterfi S.A. ....	188557	Thermo Fisher Scientific Luxembourg En- terprise Holdings S.à r.l. ....	188588
David Michels Architectes S.à r.l. ....	188592	Thiriet Luxembourg .....	188550
DMA Groupe Immobilier S.à r.l. ....	188558	TLP Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ....	188550
Ekdhall SA .....	188558	UBM CP Holdings No 1 S.C.S. ....	188578
Eurofund Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	188559	UKSA 60 CR Office S.à r.l. ....	188592
Golding Investments III S.A. ....	188559	UPC DTH Leasing S.à r.l. ....	188550
H43 Management S.à r.l. ....	188548	UPC DTH Slovakia S.à r.l. ....	188550
HBS Invest .....	188548	Werner Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	188592
Howald Services S.A. ....	188548	White Sands Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ....	188551
Lou Investment S.à r.l. ....	188578	WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l. ....	188551
M.B. Investments S.A. ....	188546	WM Limestone (Luxembourg) S.à r.l. ....	188551
Playco Rights S.à r.l. ....	188559	WM Merl (Luxembourg) S.à r.l. ....	188547
Proflex S.A. ....	188592	WM Olm (Luxembourg) S.à r.l. ....	188547
Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	188569	WM Phoenix (Luxembourg) S.à r.l. ....	188547
Schonfells S.A. ....	188548	Woodimmo S.A. ....	188546
Silver Lake Holdings S.à r.l. ....	188546		
Subsea 7 S.A. ....	188546		

**Sword Group SE, Société Européenne.**

Siège social: L-8399 Windhof, 2-4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 168.244.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193881/10.

(140216077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Woodimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 94.198.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193973/10.

(140215705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Silver Lake Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 191.726.

Les statuts coordonnés au 21 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014193810/12.

(140215759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Subsea 7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 43.172.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193827/10.

(140215486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**M.B. Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 20, rue de Niederdonven.

R.C.S. Luxembourg B 167.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014193620/14.

(140215582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**2XL Initiative S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 62, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 83.770.

Les comptes annuels au 31.08.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour 2XL INITIATIVE SA*  
62, avenue du X Septembre  
L-2550 Luxembourg  
Etienne J. CHOMBART

Référence de publication: 2014193002/13.

(140214392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**WM Merl (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 118.399.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 106.003.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L- 2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192989/13.

(140214692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**WM Olm (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 105.992.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L- 2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192990/13.

(140214693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**WM Phoenix (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 42.266.200,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 144.455.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L- 2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192991/13.

(140214833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**HBS Invest, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand Rue.

R.C.S. Luxembourg B 189.910.

Il résulte de résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 28 novembre 2014 que le siège social de la Société a été transféré du 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 4, Grand Rue, L-1660 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Référence de publication: 2014192593/12.

(140214348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

**Howald Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 21.791.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/12/2014.

HOWALD SERVICES S.A.

Signature

Référence de publication: 2014192600/12.

(140215061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

**H43 Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 190.770.

Suivant décision du gérant unique de H43 MANAGEMENT S.à r.l. (la «Société») prise le 25 novembre 2014, le siège social de la Société est fixé avec effet au 25 Novembre 2014 au:

124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour H43 MANAGEMENT S.à r.l.**Mandataire*

Référence de publication: 2014192611/14.

(140214440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

**Schonfells S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.533.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCHONFELLS S.A.

Régis DONATI / Robert REGGIORI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2014192885/12.

(140214804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

**Telco Investments Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 54.474.400,00.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 104.528.

—  
EXTRAIT

I CHANGEMENT D'ADRESSE

La Société a été informée du changement d'adresse de ETMF II B S.A., associée de la Société, ayant désormais son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

II CESSION DE PARTS SOCIALES

Suite à une lettre de notification datée du 17 novembre 2014, les associés de la Société:

- MULTITEL SPRL, une société à responsabilité limitée de droit belge, ayant son siège social au 24, avenue du Diamant, B-1030 Schaerbeek, détentrice de vingt-six (26) parts sociales ordinaires de catégorie A;

- ROCS MANAGEMENT HOLDING S.A., une société anonyme établie aux Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Wickham's Cay, BVI-VG 1110 Road Town, Tortola, détentrice de trente-trois mille quatre cent cinquante-trois (33,453) parts sociales ordinaires de catégorie D et dix mille cinq cent soixante (10.560) parts sociales préférentielles de catégorie D;

- Monsieur MICHEL BAUDRON, demeurant au 6, place du Panthéon, 75005 Paris, détenteur de quatre mille cent quatre-vingt une (4.181) parts sociales ordinaires de catégorie E et mille trois-cent vingt (1.320) parts sociales préférentielles de catégorie E;

- SOCIETE CIVILE CMB, une société civile française ayant son siège social au 61 boulevard Hausmann, 75008 Paris, détentrice de quatre mille cent quatre-vingt une (4.181) parts sociales ordinaires de catégorie E et mille trois-cent vingt (1.320) parts sociales préférentielles de catégorie E;

ont cédé l'entière part de leurs parts sociales respectives mentionnées ci-dessus, détenues dans le capital de la Société, à ETMF II B S.A., une société anonyme ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, et inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.160, avec effet au 17 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 2 décembre 2014.

*Pour TELCO INVESTMENTS EUROPE S.à r.l.*

Référence de publication: 2014192920/32.

(140214510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Terrasur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 191.458.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 17 novembre 2014 que Monsieur Fabio MASTROSIMONE a été nommé en tant que Président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192921/12.

(140214323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Tahoma Participations, Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 159.760.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'administrateur unique en date du 17 novembre 2014*

- De transférer avec effet immédiat le siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Certifié conforme  
Pour TAHOMA PARTICIPATIONS  
Signature  
Administrateur unique

Référence de publication: 2014192933/13.

(140214675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Thiriet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 7a, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 99.098.

—  
EXTRAIT

Par décision en date du 31 octobre 2014, l'associée unique de la société à responsabilité limitée THIRIET LUXEMBOURG a décidé de transférer le siège social de la société de L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy à L-1260 Luxembourg, 7a, Rue de Bonnevoie à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2014192936/13.

(140214645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**TLP Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 23.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 167.913.

—  
Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192939/13.

(140214831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**UPC DTH Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 149.907,00.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 79.448.

—  
Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 par l'entreprise mère de la Société, et les déclarations visées sous b) et c) de l'article 70 de la loi du 19 décembre 2012 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014192952/13.

(140214757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**UPC DTH Slovakia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 56.001,00.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 154.495.

—  
Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2013 par l'entreprise de la Société, et les déclarations visées sous b) et c) de l'article 70 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014192954/13.

(140214663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**White Sands Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 145.055,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 130.287.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192979/13.

(140214694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**WM Belvaux (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 262.705.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 106.002.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192987/13.

(140214835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**WM Limestone (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 151.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 140.345.

Lors du conseil de gérance tenu en date du 2 juillet 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L- 2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192988/13.

(140214834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Alison Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 185.578.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of November.

Before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

(1) TFF IV Limited, a limited liability company governed by the laws of Jersey, having its registered office at Charter Place (First Floor), 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE2 3QL, Channel Islands, registered with the Companies Registry at Jersey Financial Services Commission under number 110817, acting as general partner of Triton Fund IV F&F L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered office at 23-27, Seaton Place, building Charter Place

1<sup>st</sup> Floor, JE - JE2 3QL St Hellier and registered with the Jersey Registrar of Limited Partnerships under number B 1493 ("Triton Fund IV F&F L.P.");

hereby represented by Me Alexandre Koch, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on November 21, 2014.

(2) Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro and four cent (EUR 12,500.04) with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177725 ("Triton MasterLuxco 4 S.à r.l.");

hereby represented by Me Alexandre Koch, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on November 21, 2014.

(collectively, the "Shareholders")

The said proxies, signed by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders requested the undersigned notary to document that the Shareholders are all the shareholders of Alison Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having been incorporated following a deed of the undersigned notary dated 20 mars 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1376 of 28 May 2014 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 185578 (the "Company").

The articles of the Company have not yet been amended since its incorporation.

The Shareholders, represented as above mentioned, declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of two cent of euro (EUR 0.02) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02).

2. To issue one (1) class A1 share and one (1) class B1 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and having the same rights and privileges as the existing shares of the same classes.

3. To accept subscription for one (1) class A1 share by Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., with payment of a share premium in an amount of nine million four hundred sixty thousand four hundred ninety-nine euro and ninety-nine cent (EUR 9,460,499.99), and to accept full payment for such a new share by a contribution in kind, and for one (1) class B1 share by Triton Fund IV F&F L.P., and to accept full payment for such a new share by a contribution in cash.

4. To amend the first paragraph of the article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the foregoing items of the agenda.

5. Miscellaneous.

The Shareholders requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of two cent of euro (EUR 0.02) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02).

#### *Second resolution*

The Shareholders resolved to issue one (1) class A1 share and one (1) class B1 share, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and having the same rights and privileges as the existing shares of the same classes.

#### *Subscription and payment*

Thereupon appeared:

(1) Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., (the "Subscriber 1") represented as stated above.

The Subscriber 1 declared to subscribe for one (1) class A1 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), to be issued with a share premium in an aggregate amount of nine million four hundred sixty thousand four hundred ninety-nine euro and ninety-nine cent (EUR 9,460,499.99), and to make payment in full for such new share by contribution in kind of a claim held against the Company in an amount of nine million four hundred sixty thousand five hundred euro (EUR 9,460,500.-) (the "Contribution 1");

(2) Triton Fund IV F&F L.P., (the "Subscriber 2") represented as stated above.

The Subscriber 2 declared to subscribe for one (1) class B1 share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), and to make payment in full for such new share by contribution in cash in an amount of one euro cent (EUR 0.01) (the "Contribution 2");

Contribution 1 and Contribution 2, the “Contributions”.

The Contributions represent an aggregate amount of nine million four hundred sixty thousand five hundred euro and one cent (EUR 9,460,500.01).

Proof of the ownership by the Subscribers of the Contributions has been given to the undersigned notary.

The Subscriber 1 declared that the Contribution 1 is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the proposed conversion of the claims against the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid contribution of claims against the Company.

The Subscriber 1 further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution 1 is described and valued (the “Valuation Report”).

The conclusions of the Valuation Report read as follows:

“Based on our valuation methodology, we have no observation to mention on the value of the Contribution in Kind which corresponds at least to the nominal value of the Issued Share, together with the share premium thereon.”

#### *Third resolution*

The Shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the one (1) class A1 share and the one (1) class B1 share according to the above mentioned subscriptions.

#### *Fourth resolution*

In view of the above, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of the article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, article 5 shall from now on read as follows:

“ **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro and two cent (EUR 12,500.02) divided into:

- six hundred twenty thousand five hundred one (620,501) A1 shares (the “A1 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- six hundred twenty thousand five hundred one (620,501) B1 shares (the “B1 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A2 shares (the “A2 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B2 shares (the “B2 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A3 shares (the “A3 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B3 shares (the “B3 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A4 shares (the “A4 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B4 shares (the “B4 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A5 shares (the “A5 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B5 shares (the “B5 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A6 shares (the “A6 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B6 shares (the “B6 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A7 shares (the “A7 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B7 shares (the “B7 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A8 shares (the “A8 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B8 shares (the “B8 Shares”) with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

- five hundred (500) A9 shares (the "A9 Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B9 shares (the "B9 Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) A10 shares (the "A10 Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- five hundred (500) B10 shares (the "B10 Shares") with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at four thousand two hundred euro (EUR 4.200,-).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of inconsistencies between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the notary by his or her surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre,

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) TFF IV Limited, une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place, 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 110817, agissant en tant que general partner de Triton Fund IV F&F L.P., une société régie par les lois de Jersey, avec siège social au Charter Place, 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, Channel Islands et immatriculée au Registre des Sociétés de la Commission de Services Financiers de Jersey sous le numéro 1493 («Triton Fund IV F&F L.P.»);

ici représentée par Maître Alexandre Koch, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 21 novembre 2014.

(2) Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les Lois du Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros et quatre centimes (EUR 12.500,04) dont le siège social est au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 177725 («Triton MasterLuxco 4 S.à r.l.»);

ici représentée par Maître Alexandre Koch, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée et datée du 21 novembre 2014,

(ensemble, les «Associés»).

Lesdites procurations, signées par le mandataire et le notaire soussigné, seront annexées au présent acte à des fins d'enregistrement.

Les Associés ont demandé au notaire soussigné d'acter que les Associés sont tous les associés de Alison Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), avec siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 20 mars 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1376 en date du 28 mai 2014 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185578.

Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

Les Associés, représentés comme mentionnés ci-dessus reconnaissent être pleinement informés des décisions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux centimes d'euros (EUR 0,02) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02).

2. Émission de une (1) part sociale de catégorie A1 et une (1) part sociale de catégorie B1, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de même classes.

3. Acceptation de la souscription d'une (1) part sociale de catégorie A1 par Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., avec une prime d'émission pour montant total de neuf millions quatre cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros

et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 9.460.499,99), et acceptation de la libération intégrale de cette nouvelle part sociale par apport en nature, et d'une (1) part sociale de catégorie B1 par Triton Fund IV F&F L.P., et acceptation de la libération intégrale de cette nouvelle part sociale par apport en numéraire.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

5. Divers.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux centimes d'euros (EUR 0,02) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02).

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre une (1) part sociale de catégorie A1 et une (1) part sociale de catégorie B1, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de même classes.

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu:

(1) Triton MasterLuxco 4 S.à r.l., susmentionné (le «Souscripteur 1»), représenté comme mentionné ci-dessus.

Le Souscripteur 1 a déclaré souscrire une (1) part sociale de catégorie A1 nouvelle d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01), à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de neuf millions quatre cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (EUR 9.460.499,99), et libérer intégralement cette part sociale souscrite par l'apport en nature d'une créance détenue contre la Société consistant en une portion d'un prêt représentant un montant de neuf million quatre cent soixante mille cinq cents euros (EUR 9.460.500,-) (l'«Apport 1»).

(2) Triton Fund IV F&F L.P., susmentionné (le «Souscripteur 2»), représenté comme mentionné ci-dessus.

Le Souscripteur 2 a déclaré souscrire une (1) part sociale de catégorie B1 nouvelle d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01), et libérer intégralement cette part sociale souscrite par l'apport en numéraire d'un montant d'un centime d'euro (EUR 0,01) (l'«Apport 2»).

l'Apport 1 et l'Apport 2, les «Apports».

Les Apports représentent un montant total de neuf millions quatre cent soixante mille cinq cents euros et un centime (EUR 9.460.500,01).

La preuve par les Souscripteurs de la propriété des Apports et du prix de conversion a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur 1a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction à la proposition de conversion des créances existantes contre la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un apport valable des créances existantes détenu contre la Société.

Le Souscripteur 1a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport d'Evaluation»).

Les conclusions du Rapport d'Evaluation sont les suivantes:

«Sur la base du travail effectué et décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à mentionner quant à la valeur l'Apport en Nature qui est au moins égale à la valeur nominale de la Part Sociale Emise, avec prime d'émission.»

#### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer une (1) part sociale de catégorie A1 et une (1) part sociale de catégorie B1, conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés ont décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les précédentes résolutions:

En conséquence, l'article 5 aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros et deux centimes (EUR 12.500,02) divisé en:

- six cent vingt mille cinq cent et une (620.501) parts sociales A1 (les «Parts Sociales A1») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

- six cent vingt mille cinq cent et une (620.501) parts sociales B1 (les «Parts Sociales B1») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A2 (les «Parts Sociales A2») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B2 (les «Parts Sociales B2») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A3 (les «Parts Sociales A3») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B3 (les «Parts Sociales B3») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A4 (les «Parts Sociales A4») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B4 (les «Parts Sociales B4») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A5 (les «Parts Sociales A5») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B5 (les «Parts Sociales B5») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A6 (les «Parts Sociales A6») ayant une valeur nominale de d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B6 (les «Parts Sociales B6») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A7 (les «Parts Sociales A7») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B7 (les «Parts Sociales B7») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A8 (les «Parts Sociales A8») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B8 (les «Parts Sociales B8») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A9 (les «Parts Sociales A9») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B9 (les «Parts Sociales B9») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales A10 (les «Parts Sociales A10») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;
- cinq cents (500) parts sociales B10 (les «Parts Sociales B10») ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille deux cents euros (EUR 4.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande au même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: A.Koch, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 27 novembre 2014. REM/2014/2581. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 3 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193050/283.

(140215208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Alison Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 178.376.

Les statuts coordonnés au 24 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014193049/12.

(140215810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

**Alison Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 185.578.

Les statuts coordonnés au 24 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014193051/12.

(140215904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

**Anterfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 96.777.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatrième jour du mois de novembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

Monsieur Victor UZAN, directeur de sociétés, demeurant à 7301 Belle Meade Island DR Miami Beach, FL 33138 (Etats-Unis),

ici représentée par Madame Anna SCHMITT, juriste, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (la "Mandataire"), en vertu de d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société anonyme "ANTERFI S.A.", établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 96777, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1283 du 3 décembre 2003,

et dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis lors;

2) Que le capital social est fixé à trente-et-un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-et-un Euros (31,-EUR) chacune;

3) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société (l'"Actionnaire Unique");

4) Que l'Actionnaire Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Actionnaire Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Actionnaire Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissent en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Actionnaire Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Actionnaire Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Actionnaire Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Actionnaire Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée au conseil d'administration et au commissaire pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille vingt euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la Mandataire, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SCHMITT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 novembre 2014. LAC/2014/56280. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193106/59.

(140216295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

#### **DMA Groupe Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3883 Schifflange, 12, rue Jean Wilhelm.

R.C.S. Luxembourg B 180.002.

En vertu d'une cession sous seing privé en date du 27 novembre 2014, les 77 parts sociales de la société DMA GROUPE IMMOBILIER S.à r.l. enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.002 détenues respectivement par Monsieur Marco DELLA PORTA pour 23 parts sociales, par Monsieur Mariano DELLA PORTA pour 23 parts sociales et par Monsieur Giuseppe MAZZIOTTA pour 31 parts sociales, ont été cédées à Monsieur Felice DELLA PORTA, demeurant au 222, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour avis sincère et conforme

Pour le conseil de gérance

Référence de publication: 2014192451/14.

(140214198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

#### **Ekdhall SA, Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 83.657.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 novembre 2014

Nomination d'un agent dépositaire

En vertu de l'article premier de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions au porteur, le conseil d'administration décide de nommer Dandois & Meynial, 23 rue Jean Jaures, L-1836 Luxembourg comme agent dépositaire portant sur la totalité de actions au porteur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014192461/14.

(140214702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Eurofund Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 175.927.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2014192465/14.

(140214214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Golding Investments III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 118.161.

Mit Schreiben vom 26. November 2014 hat Herr François Georges mit beruflicher Anschrift in 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, sein Amt als Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung niedergelegt.

Luxemburg, den 3. Dezember 2014.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2014192536/12.

(140214536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Playco Rights S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 192.314.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the fourth day of November 2014.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

PLAYCO (UK) LIMITED, a private limited company incorporated under the law of England and Wales, having its registered office at 20-22 Bedford row, London WC1R4JS, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 9168382,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally at 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg or any private employee, residing professionally at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "Playco Rights S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5. The Company may especially build up business relationship with media companies as well as with local or independent publishers and collection societies in any country. This comprises i.a. the entering into contracts with producers, publishers, editors, labels companies in order to acquire rights related to the playing, streaming or download of games, music titles, movies, newspapers, magazines, books and related distribution, exploitation and selling of such items, either itself or via sub-licensees, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

**II. Capital - Corporate units****Art. 5. Capital.**

5.1. The corporate capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) corporate units in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Corporate units.**

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Member(s)****Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.****11.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the “General Meeting”) or by way of circular resolutions (the “Members Circular Resolutions”) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

**11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures**

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member’s commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

**Art. 12. Sole member.**

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision****Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of May of each year and ends on the thirtieth (30) of April of the following year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company’s assets and liabilities, with an annex summarizing the Company’s commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a “Business Day”), on the next following Business Day at the same time and place.

**Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

**VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

**VII. General provisions**

**Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on April 30<sup>th</sup> 2015.

*Subscription and Payment*

PLAYCO (UK) LIMITED, pre-named, subscribes all the twenty thousand (20,000) corporate units.

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the disposal of the Company.

### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately 1,300.- Euro.

#### *Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Peter Ekelund, born in Stockholm (Sweden), on 22 October 1954 and residing at Olastorpsvägen 97, 269 95 Båstad, Sweden, as Category A Manager of the Company,

- Mr. Laurent Teitgen, born in Thionville (France), on 5 January 1979, with professional address at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), as Category B Manager of the Company.

2. The registered office of the Company is set at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le quatre Novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

PLAYCO (UK) LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 20-22 Bedford row, Londres WC1R4JS, Royaume-Uni, enregistrée au registre des Sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 9168382,

ici représentée par Mme Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement au 5 rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg ou toute autre employé privé demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établi ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "Playco Rights S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en particulier établir des relations commerciales avec des sociétés de media, éditeurs indépendants ou locaux et des sociétés d'exploitation de propriété intellectuelle de tout pays. Ceci comprend entre la négociation de contrats avec des sociétés d'édition, de diffusion, de publication et de labels afin d'acquérir des droits relatifs à la lecture, à la lecture audiovisuelle, au streaming, et au téléchargement de jeux, de titres musicaux, de films, de journaux, de magazines, de livres et de la distribution, exploitation et vente des biens susmentionnés à la fois par elle-même ou par le biais de la concession de sous-licence à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

##### 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

##### 8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

###### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### Art. 12. Associé unique.

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) mai et se termine le trente (30) avril de l'année suivante.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

**Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

**Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16.**

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

**VII. Dispositions générales****Art. 17.**

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le trente (30) avril 2015.

*Souscription et Libération*

PLAYCO (UK) LIMITED, prénommée, souscrit toutes les vingt mille (20.000) parts sociales.

Le montant de vingt mille dollars américains (20.000 USD) est à la disposition de la Société.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à 1.300 euros.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Peter Ekelund, né à Stockholm (Suède), le 22 octobre 1954 et demeurant à Olastorpsvägen 97, 269 95 Båstad, Suède, comme gérant de catégorie A de la Société,
  - Laurent Teitgen, né à Thionville (France), le 5 janvier 1979, ayant son adresse professionnelle au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), comme gérant de catégorie B de la Société.
2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

FAIT ET PASSÉ à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 novembre 2014. Relation: EAC/2014/15010. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014192805/535.

(140214642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

### **Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 192.305.

#### — STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(i) Silver Point Luxembourg Platform S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg ("RCS") under number B114380,

(ii) LCS Global S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the RCS under number B173537, and

(iii) QAC Limited, a company under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman companies registry under number CC-292932 and having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005 Cayman Islands;

represented by Maître Maryline Esteves, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to proxies dated 19 and 20 November 2014 (which shall remain annexed to the present deed to be registered therewith).

The appearing parties, acting in the above stated capacity, requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company "Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l." (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

**Art. 1<sup>er</sup>. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participations in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds under any form, acquire loans including at a discount, originate loans, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity as it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity as it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share Capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euros (€12,500) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one cent Euro (€0.01) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who may but do not need to be shareholders.

They are appointed and removed from office by decision of the general meeting of shareholders passed at the simple majority of all shares in issue. The general meeting determines their powers and the term of their mandate. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these

means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. Each manager may waive the convening notice as to himself.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, namely class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by e-mail pdf or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions and meeting minutes, including circular resolutions, may be conclusively signed and/or certified or an extract thereof may be issued under the joint signature of any two (2) managers, (which in case class A and class B managers have been appointed include one class A manager and one class B manager) or as may be resolved at the relevant meeting (or written resolution) of the board of managers or any subsequent meeting or resolution.

The Company will in all circumstances be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two managers (including by way of representation), provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound in all circumstances by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation).

In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or as the case may be the board of managers by any two managers or in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) by one class A manager and one class B manager (including by way of representation) acting jointly.

**Art. 8. Liability Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law or as otherwise provided for herein, in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least five (5) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law or the present articles for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year except for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December 2014.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium as well as any capital contribution or other available reserve account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of such account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription - Payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (Euro)
Silver Point Luxembourg Platform S.à.r.l. . . . . .	426,524	4,265.24
LCS Global S.à.r.l. . . . . .	490,156	4,901.56
QAC Limited . . . . .	333,320	3,333.20
Total . . . . .	1,250,000	12,500

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

*Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

*Class A Managers:*

Matthew Jeffrey Hartnett, trader, born on 27<sup>th</sup> July 1977 in Dublin, Republic of Ireland, residing at Erlenstrasse 15, 8832 Wollerau, Switzerland;

William James Raine, investment professional, born on 23 May 1973, in Durham, United Kingdom, residing at 59 Upland Drive, Greenwich, CT 06831, United States of America; and

Michael Gatto, investment professional, born on 13<sup>th</sup> September 1967, in Brooklyn, New York, United States of America, residing at 19 Berkeley Road, Westport, CT 06880, United States of America.

*Class B Managers:*

Franck Deconinck, manager legal and corporate services, born on 29 June 1978 in Montpellier, France residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg;

Giuseppe Di Modica, business unit director, born on 31 May 1974 in Enna, Italy, residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg; and

Abdelhakim Chagaar, business unit manager, born on 3 March 1979 in Mont-Saint-Martin, France, residing professionally at 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg;

3. The first accounting year of the Company shall begin on the day of the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2014.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, who requested that the deed should be documented in the English language, said appearing persons signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu

(i) Silver Point Luxembourg Platform S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg («RCS») sous le numéro B114380,

(ii) LCS Global S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B173537, et

(iii) QAC Limited, une company régie par les lois des Îles Caïmans, immatriculée auprès du Cayman companies registry sous le numéro CC-292932 et ayant son siège social à Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005 Îles Caïmans,

représentées par Maître Maryline Esteves, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations datées du 19 et 20 novembre 2014 (lesquelles resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui-ci).

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée «Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l.» qui est constituée par les présentes comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les parties comparantes et toutes les personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Quinn Industries Holdings Luxembourg S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente,

l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires, certificats de dépôt et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de quelque nature que ce soit, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut également réaliser toutes les opérations ayant trait directement ou indirectement à l'acquisition de biens immobiliers, de biens et de droits immobiliers au Luxembourg et à l'étranger ainsi que toute participation dans toute entreprise immobilière sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et avoirs.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de titres obligataires et de certificats de créance ou tout type de titre de participation ou de créance.

La Société peut prêter des fonds sous quelque forme que ce soit, acquérir des prêts, y compris à rabais, créer des prêts, avec des sommes d'argent ou faire crédit à quelque condition que ce soit, y compris sans limitation ceux résultant d'emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre de participation ou de créance de quelque nature que ce soit à toute personne ou entité qu'elle juge appropriée, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre profit ou au profit de ces entités.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance de quelque manière que ce soit à des sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entité que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en rapport avec ou dans le cadre d'un de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société des risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêt et d'autres risques.

Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 €) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 €) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses parts sociales sur décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui peuvent mais ne doivent pas être associés.

Ils sont nommés et révoqués par décision de l'assemblée générale des associés adoptée à la majorité simple de la totalité des parts sociales émises. L'assemblée générale détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune

durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et ce, à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue de la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Chaque gérant peut renoncer à l'avis de convocation pour lui-même.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par e-mail PDF ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment signés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants et les procès-verbaux des réunions, y compris celles prises par voie circulaire, seront signées et/ou certifiées comme faisant foi ou un extrait de ceux-ci pourra être émis sous la signature conjointe de deux (2) gérants, (qui, dans le cas où des gérants de classe A et de classe B ont été nommés, comprennent un gérant de classe A et un gérant de classe B) ou tel que décidé à la réunion (ou la résolution écrite) concernée du conseil de gérance ou lors de toute réunion ou résolution subséquente.

La Société sera dans tous les cas, engagée par la signature individuelle du gérant unique en cas de gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants (y compris par voie de représentation), à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) la Société soit valablement engagée, dans tous les cas, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation).

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance par deux gérants ou, dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), par un gérant de classe A et un gérant de classe B (y compris par voie de représentation) agissant conjointement.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Le(s) gérant(s) ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, gérant ou représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales et toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant ou représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes est divisible, n'affecte aucun autre droit dont un gérant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les dirigeants ou représentants, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, poursuite ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées des associés.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales ou autrement tel que prévu dans les présents statuts, par écrit (dans la mesure la loi le permet) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par courrier recommandé aux associés à leur adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leur adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi ou les présents statuts concernant les décisions collectives (ou sous réserve du respect des conditions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être adoptée à tout moment sans convocation préalable.

**Art. 11. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour le premier exercice social qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, au terme de l'exercice comptable, le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés.

La prime d'émission ainsi que tout apport en capital ou autre compte de réserve disponible peuvent être distribués aux associés sur décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'affecter tout montant de ce compte à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui peuvent mais ne doivent pas être associés et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui préciseront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, lesdites parties comparantes ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre des parts sociales	Prix de souscription (euro)
Silver Point Luxembourg Platform S.àr.l. . . . .	426.524	4.265,24
LCS Global S.àr.l. . . . .	490.156	4.901,56
QAC Limited . . . . .	333.320	3.333,20
Total . . . . .	1.250.000	12.500

Preuve du paiement du prix total de souscription a été montrée au notaire instrumentant.

#### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.500,-

#### Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec de tels pouvoirs de signature comme indiqué dans les statuts:

##### Gérants de Classe A

Matthew Jeffrey Hartnett, trader, né le 27 juillet 1977 à Dublin, République d'Irlande, demeurant au Erlenstrasse 15, 8832 Wollerau, Suisse;

William James Raine, investment professional, né le 23 mai 1973, à Durham, Royaume-Uni, demeurant au 59 Upland Drive, Greenwich, CT 06831, États -Unis d'Amérique; et

Michael Gatto, investment professional, né le 13 septembre 1967, à Brooklyn, New York, États -Unis d'Amérique, demeurant au 19 Berkeley Road, Westport, CT 06880, États -Unis d'Amérique.

##### Gérants de Classe B

Franck Deconinck, manager legal and corporate services, né le 29 juin 1978 à Montpellier, France demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg;

Giuseppe Di Modica, business unit director, né le 31 mai 1974 à Enna, Italie, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg; et

Abdelhakim Chagaar, business unit manager, né le 3 mars 1979 à Mont-Saint-Martin, France, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453, Luxembourg;

3. Le premier exercice comptable de la Société commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document aux personnes comparantes, qui a requis que l'acte soit rédigé en langue anglaise, lesdites personnes comparantes ont signé le présent acte original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: M. ESTEVES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 novembre 2014. Relation: LAC/2014/55431. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192842/474.

(140214476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

**UBM CP Holdings No 1 S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 192.265.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat social sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014 que la société en commandite simple UBM CP Holdings No 1 S.C.S. (la «Société») a été constituée le 1 décembre 2014 pour une durée illimitée.

L'associé-commandité de la Société est United CP Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B70850 et ayant son siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (l'«Associé-Commandité»).

La société a son siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

L'objet de la Société est le suivant:

«L'objet social de la Société est la détention de participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, société de personnes ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que la détention, l'achat et le transfert par la vente, l'échange ou autrement de créances, de prêts, d'actions, d'obligations, de certificats de créance, d'avoir, ou autres valeurs mobilières de toute espèce, et l'acquisition, la détention, l'administration, le développement, la disposition et la gestion de son portefeuille.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de certificats de créance, d'avoir et d'autre type d'instruments de dettes convertibles ou non.

D'une manière générale la Société peut prêter des fonds et prêter assistance (par l'intermédiaire de prêts, avances, garanties, sûreté, nantissement, hypothèque, gage ou autrement) à toutes sociétés ou autres entités dans laquelle la Société à un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés dans lequel la Société appartient, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut utiliser toutes techniques, moyens légaux et instruments pour gérer ses investissements efficacement, en incluant l'entrée dans toutes transactions ainsi que techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, le risque de conversion monétaire, les risques de taux d'intérêts et autres risques.

Finalement, la Société peut effectuer tous types d'opérations en relation directe ou indirecte avec l'accomplissement de son objet social.

La Société opère son activité en son nom et pour son compte conformément à son objet social.»

La Société est gérée par son Associé-Commandité dont les pouvoirs sont les suivants:

«L'Associé-Commandité est responsable de la gestion de la Société.

L'Associé-Commandité dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition au nom de la Société. L'Associé-Commandité représente la Société vis-à-vis des tiers conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

La Société sera valablement engagée par la signature de l'Associé-Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) ou des personnes(s) à qui des pouvoirs spécifiques sont expressément délégués par l'Associé-Commandité.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

*Pour la Société*

United CP Holdings S.à r.l.

*Associé-commandité*

Représentée par: Paul de Haan

*Gérant*

Référence de publication: 2014192203/48.

(140213513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2014.

---

**Lou Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 192.323.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh day of November.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Bright Global S.A., a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, with registered office at Po Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of the Companies of the British Virgin Islands under number 149597,

represented by Mr. Max MAYER, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Lou Investment S.à.r.l." (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the manager(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

The transfer of shares (inter vivos) to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of class A managers and class B managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholders.

### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or in accordance with article 10.1 of the Articles.

### Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and among whom one class A manager and one class B manager imperatively. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the sole manager or, or if there are more than one manager, by the joint signature of any class A manager and any class B manager of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles and within the limits of such power.

#### **Art. 11. Liability of the managers.**

11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a manager shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other managers, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

### **IV. General Meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. Without prejudice to articles 12.2 and 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of these Articles and shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### **Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.**

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager of the Company. The single manager, or as the case may be, the board of managers must convene or consult the shareholders following the request of shareholders representing more than one-half of the share capital of the Company.

13.2. The shareholders shall be convened or consulted in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.3. Written notice of any meeting of the shareholders shall be given to all shareholders at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting.

13.4. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.5. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one-half of the share capital of the Company. If this figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.8. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.

13.9. The shareholders can only change the nationality of the Company by unanimous vote.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

14.4. If there are more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice, on the third Thursday of June of each year at 10.00 a.m. and if such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5. If there are not more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the convening notice of the meeting which shall take place within the time limit set forth by the Law.

### **Art. 15. Statutory / External auditor.**

15.1 If there are more than twenty-five shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes).

15.2 To the extent required by Law, the operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises).

15.3 The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.4 The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

### **Art. 16. Allocation of Profits.**

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of

the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2014.

### *Subscription - Payment*

Thereupon,

Bright Global S.A., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for 12,500 shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to EUR 12,500.

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following entity is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

PA.L. Management Services, a company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and registered at the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B145164.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

## **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour de novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Bright Global S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques avec siège social Po Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, enregistré au Territory of the British Virgin Islands sous le numéro 149597,

représentée par Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Lou Investment S.à r.l.» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

## **Art. 4 Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital social - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts sociales (inter vivos) à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés, qui fixeront la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance constitué d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une résolution des associés.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du conseil de gérance de la Société soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.

9.4. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut également nommer un autre gérant comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés en ce compris au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

#### Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si la Société est gérée par un conseil de gérance, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

10.2 La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 11 Responsabilité des gérants.**

11.1 Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les gérants et autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un gérant ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres gérants, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quelle qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de son mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

### **IV. Assemblées générales des associés**

#### **Art. 12 Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. Sans préjudice des articles 12.2 et 12.4 des présents Statuts, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales.

12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.3 Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

12.4 L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### **Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.**

13.1 Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, ou le cas échéant, le conseil de gérance doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.2 Les associés sont convoqués ou consultés par écrit, soit en original ou par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.3 Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins 8 (huit) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.

13.4 Les assemblées des associés de la Société seront tenues aux lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.5 Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associée et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.6 Un associé peut prendre part à toute assemblée générale des associés de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (associé ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.8 Cependant, les résolutions pour modifier les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Cependant, en aucun cas la majorité peut obliger un des associés à augmenter sa participation dans la Société.

13.9 Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par vote unanime.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de ces inventaires et bilan au siège social de la Société.

14.4 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième jeudi du mois de juin à 10h00 du matin et si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5 Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée.

### Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprise.

15.1 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2 Dans la mesure requise par la Loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

15.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera (seront) élu(s) pour une durée maximum de 6 ans et sera (seront) rééligibles.

15.4 Le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseur(s) d'entreprises sera(seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés de la Société qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat.

### Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel qu'augmenté ou réduit selon l'article 5 des Statuts.

16.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle pourra en particulier allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état des comptes ou un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par les associés de la Société; et
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;
- (v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible à la distribution apparaît inférieur au montant distribué en tant que dividende intérimaire, les associés seront tenus de reverser la différence à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque associé dans la Société.

## VII. Dispositions générales

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les associés de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2014.

### *Souscription et libération*

Sur ces faits,

Bright Global S.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 12.500 parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500)

Le montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à 1.200,-EUR

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. La personne morale suivante a été nommée en qualité de gérant pour une durée indéterminée:

P.A.L. Management Services, une société organisée par la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B145164.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 01 décembre 2014. Relation GRE/2014/4707. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2014192663/529.

(140214973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

#### **Thermo Fisher Scientific Luxembourg Enterprise Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 190.802.

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of November.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Thermo Fisher Scientific Life Technologies Enterprise Holding Limited, a company registered in England under number 9258183 whose registered office is at 3<sup>rd</sup> Floor, 1 Ashley Road, Altrincham, Cheshire, WA14 2DT,

here represented by Mrs. Isabelle CHARLIER, lawyer, residing professionally in 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as mentioned above, has exposed to the undersigned notary as following:

1. Thermo Fisher Scientific Luxembourg Enterprise Holdings S.à r.l., having its registered office at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B and number 190802 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître Carlo WERSANDT, residing in Luxembourg, on 26 September 2014, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. Following a transfer of shares under private seal dated November 20<sup>th</sup> 2014, with effect at the date of the incorporation of the company, Thermo Fisher Scientific Life Technologies UK Holding Luxembourg S.à rl, a private limited liability company, having its registered office at 8-10 Avenue de la Gare L-1610 Luxembourg (RCS Luxembourg B 190.804) has sold six thousand one hundred (16,100) shares, representing of the share capital of the Company, its fully owned Thermo Fisher Scientific Life Technologies Holding Company Limited, prenamed. Transfer of shares which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and by the undersigned notary.

3. Thermo Fisher Scientific Life Technologies Holding Company Limited, prenamed, became the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the Company.

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and representing the entire share capital, has requested the undersigned notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred twenty-two million four hundred twenty-four thousand two hundred twenty-eight United States Dollar (USD 122,424,228), so as to bring the corporate capital from its present amount of sixteen thousand one hundred United States Dollars (USD 16,100) represented by sixteen thousand one hundred (16,100) corporate units, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each to the amount of one hundred twenty-two million four hundred forty thousand three hundred twenty-eight United States Dollars (USD 122,440,328) represented by one hundred twenty-two million four hundred forty thousand three hundred twenty-eight corporate units (122,440,328) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

*Second resolution*

The Sole Member resolved to issue one hundred twenty-two million four hundred twenty-four thousand two hundred twenty-eight (122,424,228) new corporate units, having a par value of one United States Dollar (USD 1) and having the same rights and obligations as the existing corporate units. The new corporate unit will be issued with an aggregate share premium of two billion five hundred fifty-eight million six hundred ninety-six thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars (USD 2,558,696,968).

*Third resolution*

The Sole Member resolved to allocate twelve million two hundred forty-four thousand thirty-three United States Dollars (USD 12,244,033) to the legal reserve of the Company.

*Subscription - Payment*

There then appeared Mrs. Isabelle CHARLIER, previously named, acting in her capacity as duly appointed proxy of the Sole Member by virtue of a the aforementioned power of attorney.

The proxyholder representing the Sole Member declared (i) to subscribe in the name and on behalf the Sole Member for one hundred twenty-two million four hundred twenty-four thousand two hundred twenty-eight (122,424,228) corporate units, with a par value of one United States Dollar (USD 1), with an aggregate share premium of two billion five hundred fifty-eight million six hundred ninety-six thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars (USD 2,558,696,968), (ii) to allocate in the name and on behalf of the Sole Member twelve million two hundred forty-four thousand thirty-three United States Dollars (USD 12,244,033) to the legal reserve of the Company and (iii) to make payment of such new corporate units, the attached share premium and the allocation to the legal reserve in full by (i) a contribution in kind of (i) 100 % of the limited partnership interests in Thermo Fisher Scientific Life Enterprises C.V., a company existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Takkebijsters 1, 4817BL, Breda, Netherlands (the "TFSL Enterprises CV Contribution"), (ii) 100 % of the limited partnership interest in Thermo Fisher Scientific Life International Holdings I C.V., a company existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Takkebijsters 1, 4817BL, Breda, Netherlands (the "TFSL International Holdings I CV Contribution") (iii) 100 % of the entire partnership interest in Thermo Fisher Scientific Life International Holdings II C.V., a company existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Takkebijsters 1, 4817BL, Breda, Netherlands (the "TFSL International Holdings II CV Contribution") (iv) 100% of the issued share capital of the company Thermo Fisher Scientific Life Enterprises GP LLC, a company existing under the laws of Delaware, having its registered office at 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901 (the "New GP LLC 2 Contribution") (v) 100% of the issued share capital of the company Thermo Fisher Scientific Life CV GP Holdings II LLC, a company existing under the laws of Delaware, having its registered office at 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901 (the "New GP LLC 4 Contribution"), (vi) 100% of the issued share capital of Thermo Fisher Scientific Life International GP Holdings LLC, a company existing under the laws of Delaware, having its registered office at 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901 (the "TFSL International GP Holdings LLC Contribution"), (the TFSL Enterprises CV Contribution, the TFSL International Holdings I CV Contribution, the TFSL International Holdings II CV Contribution, the New GP LLC 2 Contribution, the New GP LLC 4 Contribution and the TFSL International GP Holdings LLC Contribution are hereinafter collectively referred to as the "Contribution").

It results from a valuation report issued by the Sole Member on November 20, 2014 that:

"Based on the verification carried out as described above the value of the Contribution is at least equal to the value of the consideration."

The valuation report dated November 20, 2014, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Having acknowledged the above described Contribution, the Sole Member, represented as stated above, expressly agreed with the description of the Contribution, with its valuation, with the effective transfer of the Contribution to the

Company and confirmed the validity of the subscription and payment of the corporate unit issued, the attached share premium and the allocation to the legal reserve.

#### *Third resolution*

The Sole Member resolved amending Article 5 of the articles of association of the Company to reflect the above resolutions.

Consequently, Article 5 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

"The subscribed capital is set at USD 122,440,328 (one hundred twenty-two million four hundred forty thousand three hundred twenty-eight United States Dollars) represented by 122,440,328 (one hundred twenty-two million four hundred forty thousand three hundred twenty-eight) corporate units with a par value of USD 1 (one United States Dollar) each."

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately six thousand six hundred Euro (EUR 6,600.-).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatorze, le vingt novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Thermo Fisher Scientific Life Technologies Enterprise Holding Limited, société enregistrée en Angleterre sous le numéro 9258183 et ayant son siège social au 3<sup>rd</sup> Floor, 1 Ashley Road, Altrincham, Cheshire, WA14 2DT,

ici représentée par Madame Isabelle CHARLIER, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

1. Thermo Fisher Scientific Luxembourg Enterprise Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 190802 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire Carlo WERSANDT, de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

2. Suite à une cession de parts sociales sous seing privé en date du 20 novembre 2014, avec effet à la date de l'incorporation de la société, Thermo Fischer Scientific Luxembourg Life Technologies UK Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10 Avenue de la Gare L-1610 Luxembourg (RCS Luxembourg B 190.804) a cédé les seize mille cent (16.100) parts sociales, représentatives du capital social de la Société, qu'elle détenait en pleine propriété à Thermo Fisher Scientific Life Technologies Enterprise Holding Limited, prénommée. Laquelle cession de parts sociales restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant.

3. Thermo Fisher Scientific Life Technologies Enterprise Holding Limited, prénommée, est devenue associée unique («l'Associée Unique») de la Société.

L'Associé Unique, représentée comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-deux millions quatre cent vingt-quatre mille deux cent vingt-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 122.424.228,-) pour l'amener de son montant actuel de seize mille cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 16.100,-) représenté par seize mille cent (16.100) parts sociales d'une valeur d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune à un montant de cent vingt-deux millions quatre cent quarante mille trois cent vingt-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 122.440.328,-)

représenté par cent vingt-deux million quatre cent quarante mille trois cent vingt-huit (122.440.328) parts sociales d'une valeur d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre cent vingt-deux millions quatre cent vingt-quatre mille deux cent vingt-huit (122.424.228) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes. La nouvelle part sociale sera émise avec une prime d'émission d'un montant total de deux milliards cinq cent cinquante-huit millions six cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.558.696.968,-).

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'allouer douze millions deux cent quarante-quatre mille trente-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 12.244.033) à la réserve légale de la Société.

#### *Souscription - Paiement*

A comparu ensuite Madame Isabelle CHARLIER, prénommée, agissant en tant que mandataire de l'Associé Unique en vertu de la procuration susmentionnée.

La partie comparante représentant l'Associé Unique, comme ci-avant décrite, a déclaré (i) souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique à cent vingtdeux millions quatre cent vingt-quatre mille deux cent vingt-huit (122.424.228) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de deux milliards cinq cent cinquante-huit million six cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2.558.696.968,-), (ii) d'allouer le montant de douze millions deux cent quarante-quatre mille trente-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 12.244.033) et (iii) payer intégralement ces parts sociales la prime d'émission y attachée et l'allocation à la réserve légale par (i) un apport en nature de 100% de sa participation de commanditaire dans la société Thermo Fisher Scientific Life Enterprises C.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Takkebijsters 1, 4817 BL, Breda, Pays-Bas (l'«Apport TFSL Enterprises CV»), (ii) un apport en nature de 100 % des intérêts détenus dans Thermo Fisher Scientific Life International Holdings I C.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Takkebijsters 1, 4817 BL, Breda, Pays-Bas (l'«Apport TFSL International Holdings I CV»), (iii) un apport en nature de 100 % de sa participation de commanditaire dans Thermo Fisher Scientific Life International Holdings II C.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Takkebijsters 1, 4817 BL, Breda, Pays-Bas (l'«Apport TFSL International Holdings II CV»), (iv) 100% de sa participation de commanditaire dans Thermo Fisher Scientific Life Enterprises GP LLC, une société constituée sous les lois du Delaware ayant son siège social à 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901, (l'«Apport New GP 2 LLC»), (v) 100% du capital de Thermo Fisher Scientific Life CV GP Holdings II LLC, une société constituée sous les lois du Delaware ayant son siège social à 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901 (l'«Apport New GP 4 LLC»), (vi) 100% du capital de Thermo Fisher Scientific Life International GP Holdings LLC (les «Actions TFSL International GP Holdings LLC»), une société constituée sous les lois du Delaware ayant son siège social à 1675 South State St, Ste B Dover DE 19901 (l'«Apport TFSL International GP Holdings LLC») (l'Apport TFSL Enterprises CV, l'Apport TFSL International Holdings I CV, l'Apport TFSL International Holdings II CV, l'Apport New GP LLC 2, l'Apport New GP LLC 4 et l'Apport TFSL International GP Holdings LLC sont ci-après collectivement dénommés les «Apports»).

Il résulte d'un rapport d'évaluation émis par l'Actionnaire Unique en date du 20 novembre 2014 que:

«Sur base des vérifications apportées par la description ci-dessus, la valeur des Apports est au moins égale à la valeur de la contrepartie».

Le rapport d'évaluation daté du 20 novembre 2014, après avoir été signé «ne varietur» par la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré en même temps auprès des autorités compétentes.

Ayant reconnu l'apport en nature décrit ci-dessus, l'Associé Unique, représenté comme mentionné ci-avant, a donné expressément son accord sur la description des Apports, leur évaluation, avec le transfert effectif des Apports à la Société et a confirmé la validité de la souscription et du paiement des parts sociale émises, de la prime d'émission y attachée et de l'allocation à la réserve légale.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-avant.

Par conséquent, l'article 5, paragraphe 1, des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital social de la Société est fixé à USD 122.440.328,- (cent vingt-deux millions quatre cent quarante mille trois cent vingt-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 122.440.328 (cent vingt-deux millions quatre cent quarante mille trois cent vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,- (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune.»

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à six mille six cents euros (EUR 6.600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le président a mis fin à la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Après lecture au mandataire, le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: I. CHARLIER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2014. LAC/2014/55587. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 03 décembre 2014.

Référence de publication: 2014192927/206.

(140214866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**Werner Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 152.053.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014192977/9.

(140214931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**UKSA 60 CR Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.577.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014192950/9.

(140215134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

---

**David Michels Architectes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7256 Walferdange, 34, rue Josy Welter.

R.C.S. Luxembourg B 119.909.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 69744 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014193274/10.

(140215857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Profiflex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 4A, In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 103.008.

---

Les statuts coordonnés au 19 novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014193763/10.

(140215545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---